Document generated on 06/01/2025 3:07 a.m.

Études internationales

Chronique des relations extérieures duCanada et du Québec
II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 15, Number 2, 1984

URI: https://id.erudit.org/iderudit/701659ar
DOI: https://doi.org/10.7202/701659ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Galarneau, H. (1984). Chronique des relations extérieures duCanada et du Québec : iI – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, *15*(2), 390–402. https://doi.org/10.7202/701659ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le chef de l'Opposition invité à se rendre en Chine

2 mars:

Au cours d'un voyage d'affaires en Chine, le député conservateur Alvin Hamilton déclare que le gouvernement chinois lui a demandé de transmettre à M. Brian Mulroney, chef du Parti conservateur du Canada, une invitation à se rendre en Chine.

Les Églises et les droits de l'homme en Amérique latine

mi-janvier:

Le Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine, qui regroupe les principales églises chrétiennes du Canada, remet au représentant du Canada à la 40ème session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies un mémoire dénonçant le peu de place laissée par le Canada à la défense des droits de l'homme dans sa politique extérieure envers l'Amérique latine. Selon le comité, les déclarations de principe émises par le Canada devant les Nations Unies sont contredites par ses transactions internationales financières et commerciales. Il propose des correctifs, notamment des audiences annuelles du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale pour étudier les violations des droits humains – surtout pour les pays avec lesquels le Canada entretient des rapports commerciaux, financiers ou d'assistance –, et la création d'un comité permanent du Parlement sur les droits humains.

Nominations diplomatiques

janvier:

Le ministère des Affaires extérieures annonce la nomination de MM. Kenneth Bryce Williamson et William Themos Delworth aux postes d'ambassadeurs du Canada à Cuba et en Suède. M. Barnett J. Danson est nommé consul général à Boston.

mars:

M. Roger Bull est nommé haut-commissaire du Canada au Zimbabwe, avec accréditation au Botswana, en Mozambique et en Angola.

II — Les Relations extérieures du Québec
(janvier à mars 1984)

A — Aperçu général

Le ministère des Affaires intergouvernementales, créé en 1968 et responsable de la coordination des relations extérieures du gouvernement québécois, subissait un changement important dans le cadre du remaniement ministériel annoncé le 5 mars par le Premier ministre du Québec. Le ministère annoncé le 5 mars par le Premier ministre du Québec. Le ministère était scindé suivant ses deux grandes divisions, les Affaires canadiennes et les Affaires internationales. La responsabilité des Affaires intergouvernementales canadiennes passait au nouveau ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson. Les Affaires internationales formaient un nouveau ministère, le ministère des Relations internationales, dont la direction était confiée à M. Bernard Landry. Celui-ci conservait par ailleurs le ministère du Commerce extérieur. Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, quittait pour sa part le Cabinet et l'Assemblée nationale[1]. La réunion des ministères du Commerce extérieur et des Relations internationales sous l'autorité du même ministre constituait la solution retenue par le Premier ministre aux relations tendues qui s'étaient

1. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 6 mars 1984, p. 1.

développées entre les deux administrations et leurs responsables depuis la création, en décembre 1982, du ministère du Commerce extérieur. Au cours du remaniement ministériel du 5 mars, sept ministres changeaient de responsabilités.

Quelques semaines plus tard, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair – qui avait succédé à M. Yves Bérubé –, présentait les crédits du gouvernement pour l'année financière 1984-1985. Le gouvernement disposera pour cette période d'un budget de dépenses de $25,6 milliards, comparativement aux $24,6 milliards prévus pour l'année 1983-1984. Dans ce budget de dépenses, le ministère du Commerce extérieur se voyait attribuer $19,271 millions, une augmentation de 40,5% par rapport aux dépenses de $13,714 millions de ce ministère pour 1983-1984 (quoiqu'il disposait de crédits d'environ $18 millions pour 1983-1984, que ce nouveau ministère ne put dépenser en entier au cours de sa première année d'opération). Le ministère des Affaires intergouvernementales recevait pour 1984-1985 des crédits de $55,183 millions, comparativement aux $50,592 millions crédités en 1983-1984. Le ministère a toutefois dépensé $51,597 millions en 1983-1984. Des $55,183 millions crédités à l'ancien ministère des Affaires intergouvernementales, $50,591 millions sont en fait destinés aux Affaires internationales, c'est-à-dire au nouveau ministère des Relations internationales, le reste allant aux Affaires intergouvernementales canadiennes.[2]

Chaque année, le gouvernement québécois organise des journées d'information à l'intention des membres du corps consulaire. Celles-ci se tenaient au début du mois de février. Les questions économiques occupent une place importante dans ces rencontres, où les aspects politiques sont également abordés. Le Premier ministre s'est adressé aux membres du corps consulaire, à qui il a déclaré que tous les membres du Parti québécois étaient d'accord sur l'objectif de souveraineté politique du parti. Quelques ministres ont également rencontré les diplomates, parmi lesquels le ministre du Commerce extérieur, qui leur a tracé le bilan des exportations internationales du Québec au cours de l'année 83[3].

Parmi les événements marquants du trimestre d'hiver se retrouvent la conclusion d'une entente de principe entre le Québec et le Vermont sur l'exportation d'électricité et le passage au Québec du premier ministre de la République populaire de Chine, M. Zhao Ziyang. Le ministre du Commerce extérieur traçait par ailleurs au début de l'hiver le bilan de la première année d'activités de son ministère. Des missions commerciales et des visites ministérielles en Asie, en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, ainsi que la poursuite de la coopération bilatérale, par exemple avec les Seychelles, complètent le tableau des relations extérieures du Québec pour le trimestre d'hiver 1984.

B — Les politiques commerciales

Le ministère du Commerce extérieur rendait public le 20 janvier un document intitulé *Le Commerce international et le Québec*, dans lequel était tracé le tableau des exportations-importations québécoises en 1983, des activités de la première année d'opération du ministère et des priorités de celui-ci pour l'année 1984-1985. Au cours des neuf premiers mois de 1983, dernière période pour laquelle les données étaient disponibles, les exportations du Québec se sont chiffrées à $11,5 milliards, une augmentation de 3,9% par rapport à la même période en 1982. Le ministère attribue cette reprise des ventes du Québec à l'étranger à l'augmentation de la demande en provenance des États-Unis. Les ventes à destination de ce

2. Marie-Agnès THELLIER, *Le Devoir*, 21 mars 1984, p. 2.
3. *Le Devoir*, 3 février 1984, p. 1; Gouvernement du Québec, Cabinet du ministre du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 3 février 1984.

pays s'élevaient à $7,8 milliards pour les neuf premiers mois de 1983, une hausse de 12% par rapport à la période correspondante en 1982. Plus des deux tiers des exportations québécoises, comparativement à 63% en 1982, se sont ainsi orientées vers le marché américain. Parmi les neuf autres principaux pays de destination des exportations québécoises*, seuls le Japon et le Mexique ont augmenté leurs achats au cours des neuf premiers mois de 1983, de 5,5% et de 20,6% respectivement, pour des ventes de $304 millions au Japon et de $105,9 millions au Mexique. Les exportations à destination de la CEE chutaient pour leur part de 16,2%, se chiffrant à $1,5 milliard. Quand à l'Algérie, ses importations québécoises diminuaient également de 11,6% avec $132 millions. Pour ce qui est des importations dédouanées au Québec, elles se sont chiffrées à $10 milliards au cours des neuf premiers mois de 1983 (+ 3,7% par rapport à 1982). Comme dans le cas des exportations, le Québec achète principalement des États-Unis. 48,6% du total des importations québécoises, $4,9 milliards, provenaient de ce pays pour les trois premiers trimestres de 1983, comparativement à 42,9% pour la même période en 1982.

Le bilan que fait le document des activités du ministère du Commerce extérieur en 1983-1984 rapporte trois grands secteurs d'activités:

1. l'aide à la promotion des exportations (le programme APEX), augmentée et simplifiée. Le programme a bénéficié d'une hausse de $2,2 millions;
2. le développement des marchés par l'intensification du programme de missions et d'expositions à l'extérieur du Québec;
3. le développement de l'offre à l'exportation, par des activités de services-conseils, de formation et d'aide à la formation de consortiums.

Pour 1984-1985, le ministère prévoyait mettre l'accent sur l'expansion des marchés, le développement de l'offre à l'exportation et les activités d'appui (coopération économique, politique commerciale, analyse des marchés et communications). Les pays que tentera particulièrement d'ouvrir aux entreprises québécoises le ministère comprennent les États-Unis – où l'accent sera mis sur la promotion des biens industriels et sur la région du sud, avec le triplement des effectifs de la délégation de Dallas –; les pays scandinaves et les pays nouvellement industrialisés d'Europe que sont la Grèce, l'Espagne, le Portugal et la Yougoslavie; le Japon, la Chine et Hong Kong en Asie; la Colombie en Amérique latine; et le Cameroun et l'Algérie en Afrique[4].

Les interventions du ministre du Commerce extérieur étaient décrites dans ce document comme étant un gage de succès pour un grand nombre d'activités sur les marchés extérieurs. Dans cette optique, le ministre Landry accompagnait la délégation d'entreprises québécoises qui se rendait à Cannes, du 23 au 27 janvier, pour participer au 18ème Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM). Les entreprises québécoises participent depuis 1979 au MIDEM, mais un ministre les y accompagnait pour la première fois cette année. Le ministère du Commerce extérieur consacrait $36,000 au MIDEM[5].

À la fin mars, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, remettait la première tranche d'une subvention de $100,000 qui sera versée sur deux ans au Centre de commerce international de l'Est du Québec (CCIEQ). Le ministère

* Les dix principaux pays de destination des exportations québécoises pour 1983, sont, par ordre décroissant, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, les Pays-Bas, la RFA, la France, l'Algérie, la Belgique-Luxembourg, le Mexique et l'Italie.

4. Ministère du Commerce extérieur, *Le commerce international et le Québec*, janvier 1984, 15 p.
5. Gouvernement du Québec, Cabinet du ministre du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 19 janvier 1984.

du Commerce extérieur doit de plus prêter au nouvel organisme les services d'un de ses fonctionnaires, également pour deux ans. Le CCIEQ doit collaborer à la fois avec le Centre de finance et de commerce international de Montréal et avec le ministère du Commerce extérieur, pour fournir des services aux communautés d'affaires de la région de Québec engagées dans l'importation et l'exportation et pour la diffusion de cours de techniques d'exportation[6].

C — Le Québec et les États-Unis

Le commerce de l'électricité occupe depuis quelques années une place de plus en plus grande dans les relations qu'entretient le Québec avec les États du Nord-Est des États-Unis. Plusieurs rencontres y étaient consacrées au cours de l'hiver. L'opposition américaine à la loi québécoise sur le cinéma refaisait surface à l'occasion d'un voyage du ministre des Affaires culturelles à Hollywood. Une autre opposition, venant présumément du gouvernement fédéral américain, était rapportée dans les journaux à l'endroit de la politique du Québec envers les Franco-Américains. Outre ces principaux événements exposés plus longuement dans les lignes qui suivent, il convient de signaler la réunion, à Québec les 3 et 4 février, du comité de coordination de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Le comité a discuté d'agriculture, de la possibilité d'organiser une conférence sur les perspectives commerciales, des pluies acides et d'un projet relié aux infractions du code de la route. D'autre part, deux ministres effectuaient des voyages d'étude aux États-Unis. M. Gilbert Paquette, ministre de la Science et de la Technologie, visitait en janvier des musées scientifiques et techniques dans le but de tirer les leçons de l'expérience américaine en vue de l'aménagement de la Maison de la science du Québec[7]. Le ministre des Transports, M. Michel Clair, se rendait pour sa part dans une douzaine de villes du Nord-Est des États-Unis, à la fin février, pour y étudier les expériences de co-voiturage, en vue de l'adoption d'une règlementation de co-voiturage au Québec[8].

1 – LES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Le 8 mars, une entente de principe intervenait entre l'Hydro-Québec et le *Vermont Department of Public Service*, qui prévoit acheter de la puissance et de l'énergie garanties de 150 mégawatts et d'environ 10 milliards de kilowattheures entre 1985 et 1995. La signature du contrat se fera plus tard et nécessitera la conclusion d'une convention d'interconnexion entre les deux réseaux électriques. Une ligne d'acheminement de l'électricité de 120 kv devra être construite, sur les territoires du Québec et du Vermont. M. Richard Snelling, le gouverneur du Vermont, déclarait lors de l'annonce de l'entente que l'utilisation de l'électricité québécoise représentait des économies de $100 millions pour les citoyens du Vermont. À court terme, l'électricité québécoise servira à remplacer l'électricité produite par une centrale nucléaire qui sera fermée pendant huit mois à partir de l'automne 1985[9].

Le jour même de la conclusion de cette entente, l'Office national de l'Énergie (ONE) du Canada donnait le feu vert à l'exportation de 24 milliards de kilowattheures par année à l'État de New York, pour la période de septembre 1984 à août 1995, prévue dans le contrat Hydro-Québec-NYPA conclu en 1982. Terre-Neuve s'était opposée devant l'ONE à ce que le Québec exporte de l'électricité provenant de la centrale des chutes Churchill. L'ONE satuait

6. *Ibid.*, *Communiqué de presse*, 21 mars 1984.
7. Ministère des Affaires intergouvernementales.
8. *Le Soleil*, 29 février 1984, cité par *L'Argus*, 29 février 1984, p. 10.
9. Francine Osborne, *La Presse*, 9 mars 1984, cité par *L'Argus*, 9 mars 1984, p. 2.

que puisque Terre-Neuve ne pouvait utiliser toute l'énergie disponible – en l'absence de lignes de transport d'électricité et de contrats pour vendre la production de la centrale –, il n'y avait pas de raison d'empêcher l'Hydro-Québec de vendre. Au début du mois d'avril, Terre-Neuve ripostait en décidant d'en appeler de la décision rendue devant la Cour d'appel du Canada[10].

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, se rendait au New Hampshire et à New York, les 16 et 22 mars, afin de discuter des exportations d'électricité. Au New Hampshire, il rencontrait le gouverneur de l'État et à New York, en compagnie du sous-ministre associé à l'Énergie et du président du conseil d'administration de l'Hydro-Québec, il discutait du dossier avec des représentants de la New York Power Authority, des syndicats financiers et de la presse[11]. Plus tôt au cours de l'hiver, les 12 et 13 janvier, M. Duhaime avait participé, à Boston, à la réunion du comité de l'énergie de la conférence régionale de l'Est du *Council of States Governments*. Le ministre québécois avait été invité à s'adresser aux membres de l'organisation au cours d'un déjeuner-causerie. Devant les sénateurs et les représentants des législatures des États de l'Est des États-Unis et d'administrateurs des services publics de ces États, M. Duhaime soulignait la possibilité d'accroître les exportations énergétiques du Québec, étant donnée la baisse de la croissance de la demande interne, et déclarait que le Québec pourrait devenir un fournisseur stable d'énergie hydroélectrique pour les États du Nord-Est[12].

M. Duhaime discutait encore de la vente d'énergie ferme avec le gouverneur de l'État du Maine, M. Joseph E. Brennan, lors de la visite qu'effectuait ce dernier à Québec à l'occasion du Carnaval d'hiver de la ville. M. Brennan, qui était accompagné de sénateurs et de représentants de l'État, venait au Carnaval de Québec pour la quatrième année consécutive. Au cours de son séjour, le gouverneur du Maine put rencontrer le premier ministre René Lévesque, avec qui il fut encore question d'énergie mais aussi du problème des pluies acides et de l'immatriculation des véhicules automobiles[13].

2 – LES AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, estimait que le gouvernement fédéral devrait consulter les provinces avant de se lancer dans la négociation d'éventuels accords de libre-échange sectoriel avec les États-Unis. M. Landry, qui participait à un colloque organisé par l'Association des manufacturiers canadiens, souhaitait que le gouvernement fédéral accorde suffisamment de temps à l'évaluation et à l'analyse d'un éventuel accord, en concertation avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé[14].

Les tribunaux américains rejetaient en mars la norme d'urgence temporaire sur l'utilisation de l'amiante aux États-Unis qu'avait édictée à l'automne la *Occupational Safety and Health Administration* américaine. Le ministre de l'Énergie et des Ressources accueillait avec plaisir la nouvelle, déclarant que cette décision constituait une grande victoire pour l'industrie québécoise de l'amiante[15].

Les dirigeants de la maison Universal et des représentants de grandes maisons de distribution américaines de films recevaient le 15 mars à Hollywood le ministre québécois

10. *Le Devoir*, 7 avril 1984, p. 1.
11. Ministère des Affaires intergouvernementales.
12. *Idem*.
13. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Communiqué de presse no. 82*, 9 février 1984.
14. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 29 mars 1984, p. 8.
15. Marc-O. TRÉPANIER, *Le Devoir*, 10 mars 1984, p. 10.

des Affaires culturelles, M. Clément Richard. Ceux-ci réitéraient leur opposition à la loi 109 sur le cinéma, adoptée en juin 1983, dont tous les articles ne sont pas en vigueur, les règlements n'ayant pas été rédigés. Les Américains se dressent particulièrement contre les dispositions de la loi stipulant que les maisons étrangères ne sont autorisées à distribuer que les films qu'elles produisent; et sur les dispositions les obligeant à investir une partie de leurs revenus dans des productions québécoises[16].

3 – LES FRANCO-AMÉRICAINS

La presse québécoise, citant des hauts-fonctionnaires du ministère des Relations internationales, rapportait à la fin mars que les États-Unis auraient marqué leur désapprobation devant les liens noués par le gouvernement québécois avec les groupes franco-américains. Selon ces sources, l'ancien consul américain à Québec, M. George Jaeger, aurait à plusieurs reprises manifesté de l'agacement, auprès de la haute administration du ministère des Relations internationales, à l'endroit des subventions et de l'aide technique occtroyées par le gouvernement du Québec aux Franco-Américains. L'ambassade américaine à Ottawa niait toutefois dès le lendemain que les représentants américains aient tenté de dissuader le Québec de subventionner des associations franco-américaines:

> Depuis longtemps, lisait-on dans le communiqué émis par l'ambassade, les États-Unis ont démontré qu'ils favorisent les relations culturelles et qu'ils ne s'opposent pas aux rapports entre étrangers et communautés ethniques et culturelles des États-Unis, y compris les rapports entre Canadiens-Français et Franco-Américains[17].

Le gouvernement québécois verse des subventions afin de soutenir certaines associations franco-américaines. En 1983, celles-ci s'étaient élevées à quelque $150,000[18].

La coopération avec les Louisianais, la première à s'être institutionnalisée entre le Québec et les Franco-Américains, se poursuivait à l'hiver avec la réunion annuelle du Comité conjoint Québec-Louisiane, chargé de fixer le programme de coopération pour 1984-1985. Celui-ci comportera deux volets, l'un éducatif et l'autre culturel. Dans le cadre du premier, les deux parties se sont entendues sur l'envoi, par le Québec, de vingt professeurs de français langue seconde et de deux conseillers pédagogiques, ainsi que sur des missions et des stages[19].

D — Le Québec et l'Europe occidentale

Le Québec et la France changeaient tous deux de représentants dans leurs capitales respectives, avec l'arrivée à Paris d'une nouvelle déléguée générale du Québec, Mme Louise Beaudoin, et l'arrivée à Québec d'un nouveau consul de France, M. Renaud Vignal. Au chapitre des relations franco-québécoises, l'entente finale relative à l'aluminerie Pechiney de Bécancour était signée officiellement au cours de l'hiver, alors qu'un nouveau dossier de coopération économique, celui des ordinateurs Comterm-Matra, nécessitait l'envoi en France du ministre québécois des Finances. Le ministre du Commerce extérieur se rendait de son côté dans un autre pays européen, en Allemagne de l'Ouest, afin d'examiner les avenues possibles de coopération économique avec les États fédérés ouest-allemands. Enfin, le roi d'Espagne rencontrait le Premier ministre du Québec au cours d'un voyage au Canada.

---

16. Michel NADEAU, *Le Devoir*, 16 mars 1984, pp. 1 et 14.
17. Pierre TOURANGEAU, *La Presse*, 26 mars 1984, cité par *L'Argus*, 26 mars 1984, p. 27; *La Presse*, 27 mars 1984, cité par *L'Argus*, 27 mars 1984, p. 5.
18. *Le Devoir*, 27 mars 1984, p. 10.
19. Ministère des Affaires intergouvernementales.

1 – L'ESPAGNE

Le roi d'Espagne, don Juan Carlos, accompagné de la reine Sofia, passait à Montréal le 14 mars à l'occasion d'un séjour au Canada. Le souverain espagnol y avait un entretien avec le premier ministre, M. René Lévesque. Il fut alors question de l'intérêt du Québec à poursuivre les négociations sur la conclusion d'une entente de sécurité sociale avec l'Espagne. Les deux hommes ont abordé les domaines où pourrait s'instaurer ou s'intensifier la coopération entre les deux États. Le Premier ministre québécois a mentionné à ce sujet la coopération universitaire, les échanges scientifiques, particulièrement en biotechnologie et en bureautique, et des échanges culturels en muséologie, bibliothéconomie et arts de la scène. M. Lévesque a également souhaité la possibilité d'exportations québécoises en Espagne dans les secteurs du transport urbain, de la machinerie de bois et agricole, de l'électronique et de l'instrumentation scientifique[20].

D'autre part, la douzième session de travail de la Commission mixte Québec-Madrid se tenait du 20 au 22 février. À cette occasion, la Communauté autonome de Madrid a inauguré le parc Québec, parc planté de conifères et d'érables offerts il y a quelques années par le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources[21].

2 – LA FRANCE

Le conseil des ministres ratifiait le 25 janvier la nomination de Mme Louise Beaudoin au poste de déléguée générale du Québec en France. Mme Beaudoin quittait donc la direction des Affaires françaises du ministère des Affaires intergouvernementales pour la délégation générale du Québec à Paris, où elle succédait à M. Yves Michaud à partir du 5 mars. Les média français – périodiques et télévision – ont souligné l'arrivée de Mme Beaudoin dans la capitale[22]. Dans une entrevue accordée avant son départ au quotidien québécois *La Presse*, la nouvelle déléguée générale insistait sur l'importance de poursuivre les efforts entrepris depuis quelques années pour développer les relations économiques et technologiques avec la France. Mme Beaudoin estime nécessaire de compléter la relation traditionnellement orientée vers l'éducation et la culture par le développement des échanges économiques. Elle soulignait d'ailleurs la différence qu'il importe de faire entre échanges économiques et échanges commerciaux. La France n'est pas devenue, pour un Québec dont 70% des exportations se dirigent vers les États-Unis, un partenaire commercial important, affirme la déléguée:

> Mais on déborde justement – et c'est pour ça que je parle d'échanges économiques – on va bien au-delà, dans notre perspective à nous, des échanges commerciaux quand on parle justement d'investissements, quand on parle de brevets, d'échanges technologiques ou d'accords sous licence, etc.. Je pense que de ce côté-là, depuis un certain nombre d'années, il s'est passé des choses intéressantes. Au point où nous en sommes, il faut en arriver désormais à fabriquer ensemble des produits existant de part et d'autre ou à concevoir de nouveaux produits pour consommation en France et au Québec mais aussi pour exportation dans des pays tiers[23].

Peu après son arrivée à Paris, Mme Beaudoin rencontrait le ministre français de l'Agriculture, M. Michel Rocard, la ministre déléguée auprès du premier ministre chargée des Droits de la Femme, Mme Yvette Roudy, et le conseiller diplomatique du premier ministre, M. Bernard Garcia.

---

20. *Le Journal de Québec*, 15 mars 1984, cité par *L'Argus*, 15 mars 1984, p. 17.
21. *Le Soleil*, 6 mars 1984, cité par *L'Argus*, 6 mars 1984, p. 9.
22. Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 10 mars 1984, cité par *L'Argus*, 13 mars 1984, p. 24.
23. *La Presse*, 25 février 1984, cité par *L'Argus*, 28 février 1984, p. 24.

D'autre part, un nouveau consul de France arrivait au Québec au printemps. M. Renaud Vignal remplaçait à partir du 9 janvier M. Henri Réthoré, en poste à Québec depuis 1979. M. Vignal était auparavant directeur de cabinet du ministre de la Coopération et du Développement, M. Jean-Pierre Cot[24].

L'entente finale relative à la construction d'une usine d'électrolyse d'une capacité initiale de 230,000 tonnes métriques à Bécancour était conclue à la fin de l'hiver. Le 15 mars, la société française Pechiney-Ugine-Kuhlman, la Société générale de Financement du Québec (SGF) et la compagnie américano-japonaise Alumax signaient officiellement à Montréal l'entente créant la compagnie Aluminerie de Bécancour Inc. L'aluminerie appartient à 50,1% à Pechiney, à 24,95% à Alumax et à 24,95% à la SGF. Les sociétés sont associées de façon indivise et sont donc chacune responsable de leur financement et de l'achat et de la vente de leur quote-part d'aluminium. La SGF doit d'autre part décider avant la fin juin si elle exercera une option du contrat signé l'an dernier avec Pechiney et suivant laquelle elle peut vendre à cette société toute sa quote-part de la production d'aluminium[25].

Le choix du consortium Comterm-Matra comme fournisseur des ordinateurs dont seront équipées les écoles québécoises, qui avait été annoncé par le premier ministre Lévesque lors de son passage à Paris à la fin de l'automne, continuait à faire l'objet de commentaires nombreux, souvent défavorables, au Québec. L'ordinateur français Axel-20 subissait d'ailleurs des modifications au cours de l'hiver, afin de répondre aux exigences du gouvernement québécois. La société Comterm-Matra doit fournir un prototype satisfaisant ces exigences avant la fin avril. Le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, se rendait à Paris à la fin février afin de discuter du dossier avec le ministre de l'Industrie et de la Recherche, M. Laurent Fabius[26].

Deux autres ministres québécois se rendaient en France. Du 19 au 24 février, M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, y rencontrait son homologue français, M. Jack Lang. Les deux hommes discutaient entre autre de la création éventuelle d'un groupe de travail franco-québécois sur le cinéma ainsi que de la venue prochaine au Québec de M. Lang, à l'occasion d'un colloque sur la culture. Le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche s'y était rendu pour sa part du 5 au 11 janvier pour co-présider, avec la ministre déléguée au Temps Libre, à la Jeunesse et aux Sports, Mme Edwige Avice, la réunion bi-annuelle du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse. La réunion avait lieu à La Rochelle et portait sur la programmation et le budget de l'OFQJ pour l'année 1984.

3 – LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

Le ministre du Commerce extérieur effectuait une mission économique et industrielle en Allemagne de l'Ouest à la fin janvier. M. Landry se rendait à Düsseldorf, Stuttgart et Munich, afin d'examiner les possibilités d'établir une coopération économique étroite entre le Québec et les États fédérés allemands. Dans ces trois villes, le ministre a rencontré des industriels et des représentants gouvernementaux. Il a discuté avec le ministre-président de Bavière, le Dr Franz-Josef Strauss, de l'accroissement des échanges économiques et des transferts technologiques Québec-Bavière, souhaité par les deux hommes. Avec le ministre de l'Économie de cet État, M. Landry s'est entendu sur la venue au Québec d'une mission d'industriels ouest-allemands à la fin de 1984 ou au début de 1985, et sur le séjour en Bavière d'une mission québécoise. M. Landry a aussi eu des entretiens avec les ministres de l'Économie du Baden-Würtemberg et de Rhénanie-Westphalie.

24. *Le Devoir*, 11 janvier 1984, p. 13.
25. Marc-O. TRÉPANIER, *Le Devoir*, 16 mars 1984, p. 7.
26. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 23 février 1984, p. 1.

Le ministre Landry a mentionné, au cours de son séjour, certains projets d'investissements ouest-allemands au Québec: la possibilité que l'entreprise ouest-allemande Contec, spécialisée dans la construction de maisons à ossature de bois, s'implante au Québec et que la société Kunz, qui a déjà une usine au Québec, en implante deux autres dans le secteur des panneaux de particules. M. Landry a rappelé d'autre part l'existence d'un accord entre le Centre de recherche industrielle du Québec et le Centre de recherche et de développement Fraunhofer de Stuttgart, accord au terme duquel deux stagiaires québécois séjournaient dans cette ville en mars[27].

E — Le Québec et l'Afrique

1 – LE BURUNDI

Le gouvernement du Québec était représenté à une Table ronde des aides extérieures qui se tenait à Bujumbura, au Burundi, du 8 au 12 février. Des représentants de 17 pays, de 31 organisations internationales et de plusieurs organismes non-gouvernementaux assistaient à cette rencontre organisée par le gouvernement du Burundi avec l'assistance du PNUD, de la Banque mondiale et de la Commission de la CEE. Le gouvernement du Burundi présentait aux principaux bailleurs de fonds les priorités et la liste des projets de son IVème Plan quinquennal (1983-1987). L'ambassadeur du Burundi à Ottawa était venu à Québec en janvier pour présenter le Plan au ministre Landry afin d'obtenir son appui auprès des entreprises québécoises qui pourraient être intéressées par ces projets[28].

2 – LES SEYCHELLES

Madame Danielle de Saint-Jorre, ambassadeur non-résident au Canada et secrétaire générale du ministère des Relations extérieures et du Plan de la République des Seychelles, effectuait un séjour au Québec les 9 et 10 février afin de tracer le bilan de la coopération entre le Québec et ces îles. Madame de Saint-Jorre rencontrait notamment le ministre des Affaires intergouvernementales et les sous-ministres des Affaires intergouvernementales et de l'Éducation, avec qui elle discutait de la coopération en matière d'éducation, de développement agricole et d'assistance québécoise à la créologie. Il fut également question, au cours de la visite de la représentante des Seychelles, du projet de jumelage entre le ministère de l'Éducation de cet État et l'Université du Québec à Trois-Rivières, et de la possibilité d'une coopération entre Radio-Québec et la Radio-télévision seychelloise[29].

F — Le Québec et l'Asie

Le passage au Québec du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a certainement constitué un événement marquant du trimestre d'hiver. Le ministre des Affaires intergouvernementales rencontrait le ministre du Plan du Pakistan, de passage à Ottawa, alors que le continent asiatique recevait la visite du ministre de l'Immigration, qui se rendait à Hong Kong, et d'une mission commerciale québécoise multisectorielle – agro-alimentaire, machinerie spécialisée pour la soudure industrielle, produits pharmaceutiques vétérinaires, robinet-

27. Gouvernement du Québec, Cabinet du ministre du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 27 janvier 1984.
28. Ministère des Affaires intergouvernementales.
29. *Ibid.*

terie industrielle et de génie-conseil – qui se rendait en Indonésie, en Thaïlande et à Singapour[30]. Enfin, une coopération Québec-Japon s'amorçait dans le secteur des biotechnologies.

1 – LA CHINE

Au cours d'un séjour effectué en Amérique du Nord, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, se rendait en visite officielle à Montréal le 19 janvier. Il avait un entretien d'une heure avec le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, au cours duquel les deux hommes discutaient entre autre de coopération énergétique. Le Québec pourrait participer au développement des ressources hydro-électriques chinoises et les deux pays pourraient également mener des actions conjointes dans des pays tiers, dans le domaine des centrales de petite et moyenne tailles, où l'expertise chinoise est grande. D'autres secteurs des relations sino-québécoises tels l'éducation, l'agriculture, la science et la technologie ont été abordés par les deux premiers ministres. M. René Lévesque fut également invité par M. Ziyang à se rendre en Chine. Pendant l'entretien Lévesque-Ziyang, le ministre des Affaires intergouvernementales recevait le ministre des Affaires étrangères, M. Wu Xuequian, qu'il avait rencontré lors de sa récente au Québec en octobre dernier, ainsi que les autres membres de la délégation chinoise qui comptait environ trente-cinq personnes.

La délégation chinoise, en l'absence du premier ministre Ziyang retenu à son hôtel par une grippe, visitait le métro de Montréal et les installations olympiques, et était reçue par la communauté chinoise montréalaise[31].

Deux autres missions chinoises venaient au Québec au cours de l'hiver. Du 12 au 18 février, une délégation de l'Association pour la science et la technologie du Heilongjiang effectuait une visite au Québec afin d'étudier l'achat éventuel d'équipement pour le séchage et la transformation du blé. Le séjour au Québec, pendant douze jours, d'une mission intéressée aux domaines du génie hydraulique, des chemins de fer et de la petite et moyenne industrie donnait lieu à la signature d'une entente, le 29 février, entre l'Association chinoise pour la science et la technologie et le ministère de la Science et de la Technologie du Québec. L'entente porte sur la recherche industrielle et le développement de la coopération et des échanges technologiques, la refonte technologique des petites et moyennes entreprises en Chine et les échanges de services de consultation, de spécialistes et de stagiaires[32].

2 – HONG KONG

M. Gérald Godin, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, se rendait à Hong Kong, en février, afin de promouvoir l'immigration d'investisseurs vers le Québec. Le ministre y rencontrait les dirigeants de l'association des manufacturiers de Hong Kong, organisme regroupant 2,800 petites et moyennes entreprises, et déclarait à son retour au Québec que les hommes d'affaires s'étaient montré intéressés à des entreprises conjointes avec des compagnies québécoises, citant en guise d'exemples les secteurs de la fabrication de jouets, d'appareils de télévision, de radio et de systèmes stéréophoniques. À Hong Kong, M. Godin a souligné les avantages économiques du Québec et particulièrement de Montréal, qui offre les tarifs d'électricité, terrains et loyers les meilleurs marchés en Amérique du Nord. Au cours de son séjour, le ministre déclarait que le Québec avait l'intention d'ouvrir un bureau commercial à Hong Kong et soulignait d'autre part sa volonté d'accepter encore des réfugiés en provenance d'Asie du Sud-Est[33]

30. *La Presse*, 17 mars 1984, cité par *L'Argus*, 19 mars 1984, p. 12.
31. *La Presse*, 20 janvier 1984, cité par *L'Argus*, 20 janvier 1984, pp. 1 et 2.
32. Ministère des Affaires intergouvernementales.
33. *Le Devoir*, 22 février 1984, p. 16 et 5 mars 1984, p. 4.

3 – LE JAPON

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur annonçait le 16 mars que l'Institut Armand-Frappier de Laval et la compagnie Mitsui Pharmaceuticals Inc. du Japon avaient signé un accord de secret dans le secteur des biotechnologies. M. Bernard Landry déclarait que cette entente faisait suite à la mission commerciale organisée l'automne dernier par le ministère du Commerce extérieur. L'entente entre les deux firmes prévoit l'échange de technologies et de produits du domaine de la santé[34].

4 – LE PAKISTAN

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan-Morin, recevait à Hull le ministre du Plan du Pakistan, M. Mahbub Ul Haq, et les membres de la délégation pakistanaise, en visite à Ottawa du 21 au 24 février. M. Morin, ainsi que des industriels québécois, ont eu l'occasion de discuter avec M. Ul Haq et sa suite de projets précis au Pakistan[35].

G — Chronologie thématique*

Coopération universitaire franco-québécoise

9 janvier:

La Conférence des recteurs et des principaux d'universités du Québec (CREPUQ) et l'Université de Paris VII signent une convention reliée à l'échange d'étudiants.

Expolangues 84

du 25 au 30 janvier:

L'Office et le Conseil de la langue française du Québec participent à Paris au deuxième salon des Langues et des Cultures.

Le ministre du Commerce extérieur devant la Chambre de commerce belge-luxembourgeoise

16 février:

M. Bernard Landry, ministre québécois du Commerce extérieur, prononce un discours devant la Chambre de commerce belge-luxembourgeoise du Canada, à Montréal. Les exportations internationales du Québec, principalement les échanges entre le Québec et la communauté belge-luxembourgeoise, faisaient l'objet de l'exposé du ministre. Au cours des neuf premiers mois de 1983, les exportations québécoises vers la zone Belgique-Luxembourg ont chuté de 29,6%, alors qu'elles s'étaient accrues de 23,8% en 1982.

Mission commerciale en Grèce

fin mars:

Une mission commerciale représentant des compagnies québécoises d'équipements de télécommunication, de défense, d'énergie solaire, d'équipements de diagnostic médical et d'informatique, dirigée par une conseillère économique du ministère du Commerce extérieur, se rend en Grèce.

---

34. Gouvernement du Québec, Cabinet du ministre du Commerce extérieur, *Communiqué de presse*, 16 mars 1984.
35. Ministère des Affaires intergouvernementales.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources en Scandinavie

début mars:

M. Yves Duhaime, ministre de l'Énergie et des Ressources, visite la Suède, la Finlande et la Norvège afin d'étudier la pratique du reboisement de ces pays. Il y rencontre des représentants des secteurs public et privé.

Québec-Catalogne

du 11 au 17 mars:

Visite au Québec d'une mission d'information et d'observation sur le monde des communications du Conseil d'administration de la Corporation catalane de la radio-télévision.

Mission agro-alimentaire au Brésil

du 11 au 16 mars:

Quatre Québécois du milieu de la recherche universitaire et industrielle et de la consultation effectuent une mission exploratoire en agro-alimentaire à Sao Paulo et à Rio de Janeiro, afin de discuter, avec des hommes d'affaires brésiliens, de la possibilité d'ententes commerciales et de transferts technologiques.

Coopération Québec-Mexique

7 février:

Le ministère des Affaires intergouvernementales annonce que le gouvernement mexicain offre, dans le cadre des activités de coopération Québec-Mexique, six bourses d'études permettant à des étudiants québécois de poursuivre leurs études de 2e et 3e cycle au Mexique.

du 1er au 7 mars:

La délégation du Québec à Mexico organise des journées du Québec dans six institutions universitaires de cette ville.

La coopération scientifique et technique dans le cadre de l'ACCT

19-20 janvier:

Le directeur général de la Coopération scientifique et technique à l'ACCT, M. Rémi Clignet, est en mission au Québec pour discuter des suites à donner à la Conférence des ministres de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur qui avait lieu à Yamoussoukro en octobre dernier. M. Clignet discute avec des représentants du ministère de la Science et de la Technologie, de l'Université Laval et du Centre de Recherche industrielle du Québec, des secteurs prioritaires pour lesquels le Québec serait prêt à entreprendre des projets pilotes en association avec l'ACCT. Les secteurs identifiés au cours des rencontres sont la valorisation de la recherche et l'information scientifique et technique.

Prudential-Bache et l'Hydro-Québec

fin janvier:

La maison de courtage américaine Prudential-Bache, de New York, au terme d'une analyse de la société Hydro-Québec, conclut que la société québécoise est sous-évaluée sur le marché américain des obligations. Les analystes de cette maison estiment que l'Hydro-Québec ne devrait pas accroître sa capacité actuelle de production, comme le souhaite le chef du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa. Selon eux, une telle hausse, en saturant le marché, pourrait faire tomber le prix d'exportation et hausser les tarifs, et rendrait moins intéressantes les émissions d'obligations de la société québécoise.

Ententes en matière de sécurité sociale

février:

— Des discussions ont lieu entre représentants québécois et français sur les problèmes soulevés par l'application de l'entente de sécurité sociale de 1979.

— L'administration des ententes de sécurité sociale entre le Québec et l'Italie donne elle aussi lieu à une rencontre italo-québécoise, le 9 février. À la suite des discussions, des ajustements administratifs sont suggérés et doivent être discutés au cours d'une nouvelle rencontre.

du 5 au 9 mars:

Le Québec délègue un observateur à une première ronde de négociation entre le Canada et la Barbade en vue de la conclusion d'un accord en matière de sécurité sociale. La Barbade se montre intéressée à négocier une entente semblable en matière de rentes avec le Québec, à la suite de la conclusion de l'accord avec le Canada.

Visite à Québec de l'ambassadeur d'Algérie

16 et 17 février:

L'ambassadeur d'Algérie au Canada est reçu, à Québec, par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin. Il rencontre également les sous-ministres des Affaires intergouvernementales, des Affaires culturelles, du Commerce extérieur et de l'Éducation.

Visites consulaires

17 janvier:

En visite officielle à Québec, le Consul général du Mexique à Montréal rencontre les ministres Jacques-Yvan Morin, Yves Duhaime, Clément Richard et Bernard Landry.

7 mars:

Le consul général de Tchécoslovaquie à Montréal, M. Hromadha, rencontre le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, le sous-ministre au Commerce extérieur, M. Roger Pruneau, et le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay, dans le cadre de sa visite d'arrivée au Québec.

26 et 27 mars:

Le consul général de Belgique à Montréal, M. Jacques Laurent, rencontre le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, au cours de sa première visite officielle à Québec depuis son entrée en fonction le 7 octobre 1983.

Des représentants du Québec à l'étranger reçoivent des distinctions

4 janvier:

Le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, remet au délégué général du Québec à Paris, M. Yves Michaud, les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur. Le mandat de M. Michaud se terminait en janvier.

mi-mars:

Mme Michèle Thibodeau-De Guire, déléguée du Québec à Boston, reçoit un doctorat honorifique du collège Rivier, de Nashua (New Hampshire), qui veut ainsi souligner les relations privilégiées qui unissent les populations de la Nouvelle-Angleterre et du Québec.

Le délégué du Québec au Venezuela, M. Jacques Gélinas, reçoit pour sa part l'une des hautes distinctions accordée par le gouvernement péruvien, la médaille « Al Merito Por Servicios Distinguidos ». La décoration lui fut octroyée en reconnaissance des efforts déployés par le délégué pour resserrer les relations entre le Québec et le Pérou.